 **Association Nationale de Retraités**

***Siège***

***Reconnue d’intérêt général***

**Mise à jour dans MONANR du bloc « fonctions »**

**Mode opératoire**

La gestion des fonctions dans la partie Entité du groupe est assurée par un adhérent du groupe (ou par un administrateur) disposant d'identifiant de connexion à MonANR avec le Profil Gestionnaire.

Pour ce faire, ouvrir la fiche pour laquelle on souhaite modifier les fonctions (ajout ou suppression).

**Ajout d'une fonction**

Dans le bloc Fonctions, cocher le bouton Modifier et cliquer sur le bouton "**+**", puis alimenter le champ fonction à l'aide de la liste déroulante. Le champ Profil n’est servi que pour la première fonction attribuée, le profil initial est automatiquement reproduit sur les autres et la première fonction déclarée est désignée comme principale.

Puis Enregistrer.

**Suppression d'une fonction**

Accéder au bloc Fonction de la fiche, cocher le bouton Modifier et cliquer sur le bouton "**-**"à droite de la fonction à supprimer.

Puis Enregistrer

**Informations complémentaires**

Il est possible d'attribuer une fonction à une fiche ne disposant pas d'identifiant de connexion à MonANR.

Au sein d'un groupe, certaines fonctions ne sont attribuables qu'une fois (Président, secrétaire, trésorier, responsable bulletin départemental, responsable loisirs ...)

Actuellement, la fonction de président est automatiquement supprimée, à l'anniversaire des 80 ans (date paramétrable par l'administrateur).

De la même manière, les fonctions nationales sont déclarées dans la fiche de l'adhérent.